

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN ALLEMAGNE.

L'Allemagne possède trois types d'institutions pour l'enseignement secondaire : le *Gymnasium*, le *Realgymnasium*, la *Oberrealschule*. Chaque institution donne un cours de neuf ans — de 9 ans à 18 ans — et le diplôme qu'elle décerne confère tous les droits et privilèges universitaires. La théologie et la philosophie toutefois n'acceptent pas le diplôme de la *Oberrealschule*.

Dans le *Gymnasium*, l'élève étudie quatre langues étrangères : 9 ans de latin, 6 ans de grec, 7 ans de français, 6 ans d'anglais. A l'exception du grec, qui est remplacé au début de la classe *untertertia*, par les sciences, les mathématiques et l'anglais, les mêmes langues, avec la même durée, sont enseignées dans le *Realgymnasium*. La *Oberrealschule* se contente du français et de l'anglais.

En partant du bas de l'échelle, les classes sont désignées comme suit : sexta, quinta, quarta, deux tertia (*untertertia* et *obertertia*), deux secunda, deux prima.

Il découle des considérations précédentes que la France, l'Angleterre, les Etats-Unis, les provinces anglaises du Canada, auxquelles il faut joindre la partie anglaise de la province de Québec, suivent sensiblement un même programme d'enseignement classique. Partout on voit, à travers la désignation différente des classes, un cours inférieur ou de premier degré et un cours supérieur ou universitaire. Le cours de premier degré comprend, à titre de matières fondamentales obligatoires, le latin, la littérature, les mathématiques et les sciences. Ces matières sont enseignées en des classes qui se correspondent de telle sorte que l'élève peut passer d'une école à une autre dans un même pays et même dans un autre pays sans se sentir étranger dans le milieu nouveau, sans piétiner sur place par l'obligation de reprendre une matière déjà